

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE

Siège social : Avenue Tahar HADDAD Route de Tabarka –BEJA-

La société STS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 08 décembre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co- commissaires aux comptes : **Mr Walid AMOR et Mr Anis SMAOUI.**

Bilan

(Exprimé en dinars)

<u>ACTIFS</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
		Retraité	Publié
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	102 183	95 723	95 723
Moins: Amortissements	(96 975)	(95 723)	(95 723)
	5 208	-	-
Immobilisations corporelles	74 598 128	73 318 699	73 318 699
Moins: Amortissements	(70 193 008)	(69 125 393)	(69 125 393)
	4 405 120	4 193 306	4 193 306
Participations et créances liées à des participations	379 900	430 680	430 680
Moins: provisions Participations	(235 730)	(286 510)	(286 510)
	144 170	144 170	144 170
Autres Immobilisations financières	87 120	57 755	57 755
Moins: provisions	(2 000)	(2 000)	(2 000)
	85 120	55 755	55 755
Autres actifs non courants	-	-	-
	-	-	-
Total des actifs non courants	4 393 231	4 393 231	4 393 231
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6 948 074	6 340 302	6 340 302
Moins: Provisions	(2 322 416)	(2 322 416)	(2 322 416)
	4 625 658	4 017 886	4 017 886
Clients et comptes rattachés	21 238 033	25 695 388	12 542 017
Moins: Provisions	(251 613)	(251 613)	(251 613)
	20 986 420	25 443 775	12 290 404
Autres actifs courants	655 909	1 419 246	1 419 246
Moins: Provisions	(71 285)	(71 285)	(71 285)
	584 624	1 347 961	1 347 961
Liquidités et équivalents de liquidités	5 181 593	645 888	645 888
Total des actifs courants	31 378 295	31 437 763	18 302 139
TOTAL DES ACTIFS	36 017 912	35 830 994	22 695 370

Bilan

(Exprimé en dinars)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
		Retraité	Publié
CAPITAUX PROPRES			
Capital	3 400 000	3 400 000	3 400 000
Réserves	628 469	790 824	790 824
Autres capitaux propres	20 952 103	20 952 975	20 952 975
Résultats reportés	(37 968 053)	(38 128 699)	(46 680 030)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(12 987 480)	(12 984 900)	(21 536 231)
Résultat de l'exercice	604 863	160 647	(4 423 646)
Total des capitaux propres	(12 382 617)	(12 824 253)	(25 959 877)
PASSIFS			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts et dettes assimilées	18 853 462	21 377 393	21 377 393
Provisions pour risques et charges	45 000	26 317	26 317
Total des passifs non courants	18 898 462	21 403 710	21 403 710
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	12 463 825	11 111 282	11 111 282
Autres passifs courants	3 609 516	3 920 693	3 920 693
Concours bancaires et autres passifs financiers	13 428 726	12 219 562	12 219 562
Total des passifs courants	29 502 067	27 251 537	27 251 537
Total des passifs	48 400 529	48 655 247	48 655 247
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	36 017 912	35 830 994	22 695 370

Etat de résultat
(Exprimé en dinars)

(modèle autorisé)

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u> Retraité	<u>31/12/2013</u> Publié
Produits d'exploitation			
Revenus	27 087 582	24 686 147	20 092 667
Autres produits d'exploitation	99 242	29 839	29 839
Total des produits d'exploitation	<u>27 186 825</u>	<u>24 715 986</u>	<u>20 122 506</u>
Charges d'exploitation			
Variations des stocks de produits finis et encours	44 678	(129 325)	(129 325)
Achats consommés	14 905 724	12 655 704	12 655 704
Charges de personnel	7 038 919	8 010 424	8 010 424
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 207 734	1 734 665	1 734 665
Autres charges d'exploitation	1 418 266	1 187 277	1 187 277
Total des charges d'exploitation	<u>24 615 321</u>	<u>23 458 745</u>	<u>23 458 745</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>2 571 504</u>	<u>1 257 241</u>	<u>(3 336 239)</u>
Charges financières nettes	(2 302 172)	(1 909 892)	(1 909 892)
Produits des placements	184 987	57 439	57 439
Autres gains ordinaires	208 296	803 753	803 753
Autres pertes ordinaires	(9 526)	(4 104)	(4 104)
<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>653 089</u>	<u>204 437</u>	<u>(4 389 043)</u>
Impôt sur les bénéfices	(48 226)	(43 790)	(34 603)
Résultat net de l'exercice	604 863	160 647	(4 423 646)
Effets des modifications comptables (net d'impôts)	13 135 623	8 551 331	-
Résultat après modification comptables	13 740 486	8 711 978	(4 423 646)

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en dinars)

(modèle de référence)	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<hr/> Flux de trésorerie liés à l'exploitation <hr/>		
Encaissements reçus des clients	30 805 918	16 107 986
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(21 953 787)	(18 823 512)
Intérêts payés	(1 277 819)	(1 300 734)
Autres flux d'exploitation	(4 215 210)	(206 068)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	<hr/> 3 062 102 <hr/>	<hr/> (4 222 328) <hr/>
<hr/> Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement <hr/>		
Décassements sur acquisitions d'immobilisations	(743 729)	(444 909)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	-	5 828
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières	(29 365)	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	<hr/> (773 094) <hr/>	<hr/> (439 081) <hr/>
<hr/> Flux de trésorerie liés aux activités de financement <hr/>		
Dividendes encaissés	-	18 916
Encaissements provenant des emprunts	2 226 000	7 538 000
Remboursements d'emprunt	(3 129 869)	(6 962 657)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<hr/> (903 869) <hr/>	<hr/> 594 259 <hr/>
Variation de trésorerie	1 385 138	(4 067 150)
Trésorerie au début de l'exercice	(2 186 431)	1 880 719
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<hr/> (801 293) <hr/>	<hr/> (2 186 431) <hr/>

NOTE N° 01 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

1-1- Présentation de la Société

La Société Tunisienne du Sucre « STS- SA » est une société anonyme créée en 1960 avec un capital de 750 000 dinars. Ce capital est passé à 1 700 000 D en 1963 et à 3 400 000 D en 1974.

La société a pour activité principale la production et la commercialisation du sucre blanc et de la mélasse.

En vertu d'une décision émanant d'un conseil interministériel tenu en septembre 2009, la société ne produit plus à partir de l'année 2010 du sucre blanc pour son propre compte, son rôle est devenu limité au raffinage du sucre brut en sucre blanc pour le compte de l'Office du Commerce Tunisien (OCT) qui assure lui-même l'importation de la matière première et la commercialisation du produit fini.

1-2- Faits marquants de l'exercice 2014

a- lors de la réunion de travail interministériel du 16 juin 2016, (Ministère du Commerce & Ministère de l'Industrie), il a été décidé de ramener la prime de raffinage du sucre à 160 D la tonne au lieu du montant provisoire de 130 D la tonne définie initialement lors d'un accord daté du 17 avril 2014, et ce, avec un effet rétroactif qui touche les quantités raffinées au cours des années 2011, 2012, 2013 et 2014.

Cette correction à la hausse est justifiée par le niveau des coûts engagés dans le processus de raffinage qui dépassait selon une étude réalisée par un bureau d'étude externe, le montant de la prime provisoire initialement fixée à 130 D la tonne.

Cette décision a eu pour effet, l'augmentation du chiffre d'affaires initialement facturé par la Société Tunisienne du Sucre (STS) à l'Office du Commerce Tunisien (OCT), au cours des exercices comptables 2011, 2012, 2013 et 2014, pour un montant global de 18 161 961 D, et par conséquent l'augmentation de la créance due par l'OCT à la STS d'égal montant. Le détail de ce montant se présente comme suit :

Année	Impact sur le résultat après modification de la prime
2011	4 281 900
2012	4 278 000
2013	4 593 471
2014	5 008 590
Impact global	18 161 961

La correction du chiffre d'affaires des exercices 2011, 2012 et 2013, qui s'élève à 13 136 623 D a été constatée en résultats reportés conformément à la NCT n° 11, et par conséquent les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

b- Un résultat bénéficiaire de l'ordre de 604 863 D contre un résultat bénéficiaire de 160 647 D au titre de l'exercice 2013 après retraitement des revenus, soit une augmentation de 444 216 D par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est expliquée principalement par :

- ✓ L'augmentation des revenus de 2 401 435 D.
- ✓ La baisse des charges de personnel de 971 505 D.
- La persistance d'une structure financière déséquilibrée caractérisée par des fonds propres négatifs s'élevant à 12 382 617 D.
- L'exercice 2014 est également marqué par le déblocage au profit de la société des crédits :
 - ✓ Crédit du Banque de l'Habitat : Pour un montant de 233 000 D remboursable sur 8 ans.
 - ✓ Crédit auprès du Moderne Leasing, pour 120 000 D sur 36 mois, destiné à financer ses investissements.
 - ✓ D'autre part et afin d'alléger la pression sur sa trésorerie la STS a conclus des actes de consolidation de ses dettes avec La BNA : montant du crédit égal à 1 993 000 D remboursable sur 7 ans.

NOTE N° 02 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société Tunisienne du Sucre « STS-SA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2-1 -Base de mesure et méthodes de présentation

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé prévu par la Norme Comptable n°1, alors que l'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de référence.

2-2-Principes comptables

Les principes et méthodes comptables de base adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers se présentent comme suit :

2-2-1- *Immobilisations*

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

La société adopte un mode d'amortissement linéaire, les principaux taux retenus sont les suivants :

• Constructions	5%
• Matériels de transport	20 %
• Matériels d'exploitation	15 %
• Installations générales, agencements et aménagements	15%
• Equipements de bureau	20 %
• Matériels informatiques	33,33 %

2-2-2- Stocks

Les pièces de rechange sont évaluées à leur coût moyen pondéré qui comprend le prix d'achat, les droits de douane, les taxes non récupérables, les frais de transport, les frais d'assurance liés au transport, les frais de réception et les coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de matières premières sont évalués à leurs derniers coûts d'achat (calculé selon les mêmes méthodes décrites ci-haut en application de la méthode « premier entré premier sorti -FIFO- » qui correspond à l'écoulement physique des stocks de sucre roux.

Les stocks des produits finis (sucre) sont évalués à leur coût de production.

Les stocks des sous-produits (mélasse) sont évalués à la valeur de réalisation nette.

NOTES RELATIVES AU BILAN

-

Note 03 : Immobilisations corporelles

	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
- Terrains	11 560	11 560
- Constructions	3 042 326	3 042 326
- A.A.I. Construction	3 828 072	3 655 002
- Pièces de rechange spécifiques	2 135 664	2 137 435
- Matériels d'exploitation	63 068 698	62 289 557
- Matériels de transport	1 035 805	1 035 805
- Mobiliers et matériels de bureau	918 881	880 803
- Immobilisations en cours	244 821	73 911
- Immobilisations à statut juridique particulier	312 301	192 300
Total	74 598 128	73 318 699

Note 04 : Participations et créances liées à des participations

	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
- Titres de participations	379 900	430 680
- Provisions pour dépréciation des participations	(235 730)	(286 510)
Total	144 170	144 170

Le tableau des mouvements des participations et des provisions s'y rattachant relatif à l'exercice 2014 est présenté parmi les annexes.

Note 05 : Immobilisations financières

	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
- Prêts au personnel	83 120	55 755
- Dépôts et cautionnements versés	4 000	2 000
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnement	(2 000)	(2 000)
Total	85 120	55 755

Note 06 : Stocks

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Provisions</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>31 décembre 2013</u>
- Matières premières	-	-	-	-
- Matières consommables et pièces	6 518 952	2 251 681	4 267 271	3 675 748
- Emballages	212 318	-	212 318	151 391
- Marchandises agricoles	116 751	70 735	46 016	46 016
- Produits finis	100 053	-	100 053	144 731
Total	6 948 074	2 322 416	4 625 658	4 017 886

Note 07 : Clients et comptes rattachés

	<u>31 décembre 2014</u>	<u>31/12/2013 Retraité</u>	<u>31 décembre 2013</u>
- Clients ordinaires	20 986 420	25 443 775	12 290 404
- Clients douteux	251 613	251 613	251 613
- Moins : Provisions	(251 613)	(251 613)	(251 613)
Total	20 986 420	25 443 775	12 290 404

Note 08 : Autres actifs courants

	<u>31 décembre 2014</u>	<u>31/12/2013 Retraité</u>	<u>31 décembre 2013</u>
- Personnel - Avances et acomptes	274 757	278 929	278 929
- Moins : Provisions	(9 154)	(9 154)	(9 154)
- Fournisseurs -avances et acomptes	47 392	797 546	797 545
- Moins : Provisions	(26 934)	(26 934)	(26 934)
- Etat - Impôts et taxes	159 571	132 951	150 697
- Charges constatées d'avance	31 461	96 151	96 151
- Débiteurs divers	111 227	47 921	47 921
- Moins : Provisions	(31 203)	(31 203)	(31 203)
- Comptes d'attente	30 577	29 011	29 011
- Moins : Provisions	(3 994)	(3 994)	(3 994)
- Produits à recevoir	924	18 991	18 991
Total	584 624	1 330 215	1 347 960

Note 09 : Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>31 décembre 2014</u>	<u>31 décembre 2013</u>
- Bons de Trésor & Bons de Caisse	4 000 000	500 000
- Compte de trésor	182	182
- Banques	1 181 109	143 079
- Caisses	302	2 627
Total	5 181 593	645 888

Note 10 : Capitaux propres

	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31/12/2013</u> <u>Retraité</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
- Capital social	3 400 000	3 400 000	3 400 000
- Réserves	628 469	790 825	790 825
- Résultats reportés	(52 790 905)	(48 367 257)	(48 367 257)
- Modification comptables	14 822 851	10 238 558	1 687 227
- Réserves extraordinaires	200 000	200 000	200 000
- Réserves à caractère économique	5 986 701	5 986 701	5 986 701
- Réserves pour renouvellement des immobilisations	14 690 927	14 690 927	14 690 927
- Réserves spéciales de réévaluation	67 500	67 500	67 500
- Subventions d'investissement	6 976	7 848	7 848
- Résultat de l'exercice	-	160 647	(4 423 646)
Total	(12 987 481)	(12 824 253)	(25 959 875)

Note 11 : Emprunts et dettes assimilés

		<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
- Crédit BH 2007		-	-
- Crédit BH 2013 (1ere tranche)	11-1	350 200	419 361
- Crédit BH 2013 (2eme tranche)	11-1	180 917	209 962
- Crédit BH 2014		192 396	-
- Crédit STB		-	33 571
- Crédit STB 2012	11-2	6 666 667	8 333 333
- Crédit BNA		1 660 836	374 920
- Crédit AB 2010		3 085 046	3 426 203
- Crédit B.SUD 2006		-	-
- Crédit Attijari 2013	11-3	1 923 600	2 314 800
- Crédit BIAT 2010		-	-
- Crédit BIAT 2013	11-3	2 317 177	2 534 464
- Crédit Etat		150 000	150 000
- Crédit Ministère des Finances 2011	11-4	1 500 000	2 500 000
- Crédit Ministère des Finances 2013	11-5	780 000	1 040 000
- Dettes BEST LEASE 2012		-	40 779
- Dettes MODERNE LEASE 2014		46 624	-
Total		18 853 462	21 377 393

11-1 Crédit BH 2013

-
-

1ère tranche

Montant de crédit : 530 000

Date : 07 Mars 2013

Taux d'interêts : 6,61%

Delai de remboursement : 7 ans

2ème tranche

Montant de crédit : 237 000

Date : 01 Novembre 2013

Taux d'interêts : 7,22%

Delai de remboursement : 7 ans

11-2 Crédit STB 2012

-

La STS a obtenu un credit auprès de la STB ayant les caractéristiques suivantes:

Montant total:	10 000 000
Date de conclusion du contrat:	6 décembre 2012
Durée de remboursement:	7 ans
Surretés accordées:	garantie de l'Etat

11-3 Crédits ATTIJARI et BIAT

-
-

Durant l'exercice 2013, la STS a conclue des contrats de rééchlonnement de ses crédits la BIAT et ATTIJARI BANK qui demeurent impayés au 31/12/2012 avec les conditions suivantes:

Crédit BIAT

-	
Montant de crédit	2 765 000
Date	24/10/2013
Taux d'interêts	6,97%
Delai de remboursement	10 ans
Montant des interêts de rétarde abandonnés	362 000

Crédit ATTIJARI BANK

-	
Montant de crédit	2 706 000
Date	16/12/2013
Taux d'interêts	6,25%

Delai de remboursement 7 ans
Montant des intérêts de retard abandonnés 213 766

11-4 Crédit Ministère des Finances 2011

La STS a obtenu le 08 Août 2011 un credit auprès du Ministère des Finances ayant les caractéristiques suivantes:

Montant total: 5 000 000
Date de conclusion du contrat: 6 décembre 2012
Date du premier remboursement: 1 juillet 2012

Le solde de ce compte se détaille comme suit:

Montant total: 5 000 000
Echéances impayées (1 500 000)
reclassement 2013 (1 000 000)

2 500 000

11-5 Crédit Ministère des Finances 2013

-
Durant l'exercice 2013, la STS a obtenu un crédit auprès du Ministère des Finances ayant les caractéristiques suivantes:

Objet : Finance du programme d'assainissement sociale
Montant total : 1 300 000
Date : 27-mai-13
Remboursement : 5 tranches

11-6 Crédit BNA 2014 -

-
La STS a conclue en 2014 un crédit de consolidation avec la BNA :

Objet Crédit de consolidation
Montant total 1 993 000
Date 01-oct-14
Taux d'intérêts 0,0742
Remboursement 7 ans

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
- Fournisseurs d'exploitation	6 654 251	9 926 601
- Fournisseurs d'immobilisations	60 555	38 363
- Fournisseurs d'immobilisations retenues de garanties	76 901	38 755
- Fournisseurs effets à payer	5 455 449	966 241
- Fournisseurs, factures non encore parvenues	216 669	180 077
Total	12 463 825	11 150 037

12-1 Fournisseurs d'exploitation

	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
- SNDP	3 759 288	5 774 113
- OCT	(4 793)	1 111 504
- SNCFT	612 834	612 834
- EDF & MAN	671 842	592 681
- CUBAZUGAR	368 741	325 294
- FCS	-	242 444
- Fournisseurs divers étrangers	60 065	74 055
- ATCE	210 545	210 545
- Assurance STAR	17 762	125 474
- SONEDE	99 972	189 460
- S.T.E.G.	28 618	42 660
- COFISAC	35 626	35 626
- S.T.A.M.	33 687	33 687
- S.I.A.	2 198	24 367
- GCI	2 922	-
- Fournisseurs divers	754 944	531 857
Total	- 6 654 251	9 926 601

12-2 Fournisseurs effets à payer

		<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
	-		
- SNDP	-	4 840 103	-
- SIS	-	203 913	-
- IRAM	-	144 828	-
- STAR	-	122 041	83 279
- SOCABS	-	48 746	-
- FCS	-	45 281	153 411
- SCPCI	-	29 659	42 431
- COTUSAL	-	20 187	35 074
- EL ARBI	-	691	-
- Fathalli Khemais	-	-	21 511
- TRADETEK	-	-	575 324
- EMA KAMMOUN	-	-	55 211
Total		5 455 449	966 241

Note 13 : Autres passifs courants

		<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
	-		
Personnel et comptes rattachés		406 321	164 997
Etat - Impôts et taxes à payer	13- 1	1 104 605	1 908 734
Organismes sociaux et créiteurs divers	13- 2	390 035	403 309
Actionnaires - dividendes à payer		147 772	147 772
Charges à payer	13- 3	1 537 796	1 277 559
Produits constatés d'avance		10 417	6 250
Comptes d'attente passif		12 570	12 072
Total		3 609 516	3 920 693

13-1 Etat - Impôts et taxes à payer

		<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
	-		
- Etat Droits de Douanes	-	838 541	1 574 474
- Etat Ristournes TFP	-	111 732	91 346
- Etat- impôts retenues sur salaires	-	95 742	104 313
- Etat retenues sur honoraires	-	45 582	125 205
- Etat TFP	-	6 504	6 698
- Etat FOPROLOS	-	6 504	6 698
Total		1 104 605	1 908 734

13-2 Organismes sociaux et créditeurs divers

	<u>31 décembre 2014</u>
- CNSS	365 328
- Créditeurs divers	21 983
- CAVIS	2 724
Total	390 035

13-3 Charges à payer

	<u>31 décembre 2014</u>
- Intérêts de retard sur impayés crédit	1 057 353
- Frais de transport sucre blanc (2005-2007)	287 675
- Agios bancaires quatrième trimestre 2014	71 914
- Pénalités de retard	68 193
- Jetons de présence	52 250
- Honoraires d'expertise judiciaire	320
- Frais de visite et entretien 2014	91
Total	1 537 796

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

	<u>31 décembre 2014</u>	<u>31 décembre 2013</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts non courants 14-1	4 397 429	4 594 542
- Intérêts courus	1 377 324	1 018 312
- Emprunts Echus et Impayés 14-2	5 671 086	3 774 389
- Découverts bancaires	1 982 886	2 832 319
Total	13 428 726	12 219 562

14-1 Echéances à moins d'un an sur emprunts non courants

	<u>31 décembre 2014</u>	<u>31 décembre 2013</u>
- Ministère des Finances 1	1 000 000	1 000 000
- Ministère des Finances 2	260 000	260 000
- Attijari Bank	391 200	391 200
- BIAT	217 287	202 504
- BH 1 TR	69 161	64 772
- BH 2 1TR	27 550	131 139
- BH2 2TR	29 044	27 038
- BNA	284 712	409 020
- Amen Bank	341 157	320 592
- Best Lease	40 779	54 467
- STB 1	14 286	28 571
- STB 2	12 143	24 286
- STB 3	7 143	14 286
- STB 4	1 666 667	1 666 667
- Moderne Lease 2014	36 300	-
Total	4 397 429	4 594 542

14-2 Emprunts Echus et Impayés

	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>	<u>31 décembre</u> <u>2013</u>
- STB financement de stock	736 009	736 009
- BNA	-	1 056 635
- Ministère des FINANCES	2 500 000	1 500 000
- Public (crédit acheteur)	246 483	246 745
- STB 1	100 000	100 000
- STB 2	109 286	85 000
- STB 3	52 641	50 000
- STB 2012	1 666 667	-
- Crédit TGT 2013	260 000	-
Total	5 671 086	3 774 389

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

- Note 15 : Revenus

	<u>2 014</u>	<u>2013 Retraité</u>	<u>2 013</u>
- Raffinage sucre brut pour le compte de l'OCT	26 712 500	24 498 521	19 905 041
- Transport et autres services	-	4 800	4 800
- Vente chaux	209	0	0
- Vente déchets	1 960	0	0
- Vente paille	-	1 295	1 295
- Vente blé	-	9 017	9 017
- Autres locations	147 576	127 916	127 916
- Autres prestations de services	225 337	44 598	44 598
Total	27 087 582	24 686 147	20 092 667

Note 16 : Autres produits d'exploitation

	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
- Autres produits	84 242	14 145
- Location immeuble	15 000	15 000
- Location voie ferrée	0	694
Total	99 242	29 839

Note 17 : Achats d'approvisionnements consommés

	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
- Matières consommables	13 019 950	10 225 715
- Sacs des papiers	1 314 201	964 660
- Variations des stocks	-652 450	523 132
- Eau et Électricité	1 294 718	1 038 801
- Divers autres achats	63 128	17 593
- Transferts de charges sur achats consommés	-133 823	-114 197
Total	14 905 724	12 655 704

Note 18 : Charges de personnel

	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
- Salaires	1 034 268	1 234 407
- Appointements	577 508	683 325
- Heures supplémentaires	130 658	103 669
- Heures de nuit	239 769	247 263
- Avantages en nature	67 832	68 062
- Primes et indemnités	2 918 222	3 489 769
- Cotisations et autres charges sociales	903 272	1 076 580
- Assurance groupe	248 478	228 247
- Habillement	60 605	67 367
- Congés payés	23 025	17 841
- Reprise sur augmentation salaires	-	-226 180
- Formation du personnel	21 904	12 253
- Indemnités de préavis	-	71 102
- Indemnités de licenciement	883 117	1 020 723
- Transfert des charges	-69 739	-84 004
Total	7 038 919	8 010 424

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
- Amortissement des immobilisations incorporelles	1 189 051	1 694 174
- Provisions pour risques et charges	45 000	26 317
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	817
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	23 090
- Reprise des provisions pour risques et charges financiers	-26 317	-9 733
Total	1 207 734	1 734 665

Note 20 : Autres charges d'exploitation

	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
- Entretiens et réparations	342 662	264 517
- Prime d'assurances	559 925	275 635
- Loyers	23 665	22 872
- Etudes et recherches	11 384	6 680
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	82 891	70 264
- Publicité, publication et relations publiques	62 349	68 893
- Transports	24 476	12 940
- Missions et réceptions	2 520	7 745
- Frais postaux	31 556	24 344
- Services bancaires	20 376	104 048
- Dons et subventions	47 500	63 600
- Jetons de présence	17 625	17 625
- Autres charges diverses ordinaires	2 273	15 392
- Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	69 310	92 698
- Impôts et taxes	119 755	140 218
- Transferts des charges	-	-194
Total	1 418 266	1 187 277

Note 21 : Charges financières nettes

	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
- Intérêts sur emprunts et dettes assimilés	1 557 592	1 190 521
- Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	271 429	289 459
- Intérêts des autres dettes	395 687	357 136
- Revenus des autres créances	-6 527	-5 898
- Pertes de change	124 469	79 591
- Gains de change	-330	-
- Produits financiers liés à une modification comptable	-40 149	-916
Total	2 302 172	1 909 893

Note 22 : Autres gains ordinaires

	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
- Autres gains sur éléments non récurrents et exceptionnels	208 296	388 363
-Abandon des interets de retard sur emprunt Attijari Bank	-	86 834
-Abandon des interets de retard sur emprunt Attijari BIAT	-	186 944
-Réprise sur agios débiteurs prélevés à tort par Attijari Bank	-	135 784
- Produits nets sur cessions des immobilisations	-	5 828
Total	208 296	803 753

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 23 : Autres flux d'exploitation

	<u>31 décembre 2014</u>	<u>31 décembre 2013</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	117 009	187 382
- Services bancaires et assimilés	20 400	170 916
- Jetons de présence payés	15 000	1 125
- Subventions accordées	47 500	63 600
- Impôts et taxes versés	134 416	140 218
- Autres charges	11 768	15 392
- Autres produits	-130 883	-372 565
Total	215 210	206 068

Note 24 : Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles

Les décaissements sur acquisitions des immobilisations, incorporelles et corporelles, s'élevaient à 743729DT et correspondent principalement :

- à l'acquisition du matériel d'exploitation 294 061 DT.
- à l'aménagement du matériel et outillage: 218 560 DT.
- à l'aménagement du construction Béja : 173 071 DT.
- Moderne Leasing : financement de l'acquisition des matériels : 13500 DT.
- Divers fournisseurs : Acquisition matériels industriels et mobiliers et matériels de bureau : 44 537 DT.

Note 25 : Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières

Les décaissements sur acquisitions des immobilisations, financières, s'élevaient à 29 365DT. Elles concernent:

- Les prêts aux personnels : 27 365 DT
- Des Cautionnement versés : 2 000 DT

Note 26 : Encaissements provenant des emprunts

Les encaissements provenant des emprunts s'élevent à 353 000DT . Elles correspondent aux :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
- BH 2013 : 1ère tranche	-	530 000
- BH 2013 : 2 ème tranche	-	237 000
- Attij bank	-	2 706 000
- BIAT	-	2 765 000
- Ministère des Finances 2013	-	1 300 000
- BH 2014	233 000	-
- CREDIT BNA REECHELONNEMENT 2014	1 993 000	-
Total	2 226 000	7 538 000

Note 27 : Remboursements des emprunts

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
- Attijari Bank	391 200	3 067 672
- Amen Bank	320 592	0
- BH 2007	131 139	504 625
- BNA 2011	1 840 575	33 571
- BNA 2014	47 452	
- BH 2013 1ère TRANCHE	64 772	45 867
- BH 2013 2 ème TRANCHE	27 039	0
- BH 2014	13 053	0
- AB 2012	0	300 583
- BIAT 2010	0	2 927 839
- BIAT 2013	202 504	28 033
- Crédit trésor 2011	0	0
- Crédit trésor 2013	0	0
- BESTE LEASE	48 707	54 467
- MODERNE LEASE	42 836	0
Total	3 129 869	6 962 657

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

(Exprimé en dinars)

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN	
	31/12/2013	Entrées	Sorties	31/12/2014	31/12/2013	Dotations	Régularisations	31/12/2014	31/12/2014	31/12/2013
Logiciels	95 723	6 459	-	102 183	95 723	1 251	-	96 975	5 208	-
Terrains	11 560	-	-	11 560	-	-	-	-	11 560	11 560
Constructions	3 042 326	-	-	3 042 326	2 744 524	39 717	-	2 784 240	258 086	297 802
A.A.I. Construction	3 655 002	173 071	-	3 828 072	3 551 675	50 685	-	3 602 360	225 713	103 327
Matériels d'exploitation	62 481 857	899 142	-	63 380 999	58 918 827	939 529	-	59 858 356	3 522 643	3 563 029
Pièces de rechange spécifiques	2 137 435	-	1 772	2 135 664	2 038 128	385	-	2 038 513	97 151	99 307
Matériels de transport	1 035 805	-	-	1 035 805	1 025 937	8 577	-	1 034 514	1 291	9 867
Mobiliers et matériels de bureau	880 803	38 078	-	918 881	846 301	28 725	-	875 026	43 855	34 502
Immobilisations en cours	73 911	170 910	-	244 821	-	-	-	-	244 821	73 912
Total	73 414 422	1 287 660	1 772	74 700 311	69 221 115	1 068 868	0	70 289 982	4 410 328	4 193 306

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2014

(Exprimé en dinars)

Produits 2014		SOLDES		31/12/2014	31/12/2013 retraité	31/12/2013
Revenus et autres produits d'exploitation	27 186 825					
Production stockée	-44 678					
Total	27 142 147	(0) Production		27 142 147	24 845 311	20 251 831
Production	Achats consommés	Marge sur coût matières		12 236 423	12 189 607	7 596 127
Marge sur coût matières	Autres charges externes	Valeur ajoutée brute		10 970 778	11 153 210	6 559 730
Valeur ajoutée brute	10 970 778	Impôts et taxes	152 621			
		Charges de personnel	7 038 919			
Total	Total	Exédent brut d'exploitation		3 779 238	2 991 906	-
		Exédent brut d'exploitation	-3 779 238			
Autres produits ordinaires	208 296	Autres charges ordinaires	9 526			
Produits de placement	184 987	Charges financières	2 302 172			
		Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 207 734			
		Impôt sur le résultat des activités ordinaires	48 226			
Total	Total	Résultat des activités ordinaires		604 863	204 437	-
		Résultat positif des activités ordinaires	604 863			
Effets des modifications comptables	-	Effets des modifications comptables	-			-
Total	-	Total		604 863	160 647	-
		Résultat net après modifications comptables		604 863	160 647	-

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION

(Exprimé en dinars)

SOCIETES	Année de souscription	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur totale	Provisions	Valeur nette 31/12/2014
BNA	1968	4 000	10,000	40 000,000	8 800	31 200,000
	1974	2 000	11,000	22 000,000	6 400	15 600,000
	1975	2 000	11,000	22 000,000	6 400	15 600,000
	-	13 697	10,000	Attribution gratuite	-	-
SOFIGES	1968	3 000	5,300	15 900,000	585	15 315,000
SOCELTA	1975	5 000	10,000	50 000,000	50 000,000	-
	1981	5 000	10,000	50 000,000	50 000,000	-
SODIS	1966-1968	700	10,000	7 000,000	-	7 000,000
	-	5 300	10,000	Attribution gratuite	-	-
CST	1979	175	100,000	17 500,000	17 500,000	-
	1980-1981	500	100,000	50 000,000	50 000,000	-
SOCIETE T'CHILLA	1969	1 000	10,000	10 000,000	10 000,000	-
SOCIETE GAMMARTH	1969	2 000	10,000	20 000,000	20 000,000	-
STIA	1995	28	5,000	140,000	140,000	-
SOCITE EL FOULEDH	1967	2 000	5,000	10 000,000	10 000,000	-
SAE PRESSE	1966	36	10,000	360,000	-	360,000
LES CARRELAGES DU NORD	1969	500	10,000	5 000,000	5 000,000	-
SODIS SICAR	2003	6 000	10,000	60 000,000	905	59 095,000
Total				379 900,000	235 730,000	144 170,000

**RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne du Sucre « STS-SA »

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de La Société Tunisienne du Sucre « STS-SA » arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Ces états financiers, qui font ressortir un total net de bilan de 36 017 912 D, et un résultat bénéficiaire de 604 863 D, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

5- Les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2014 ont été préparés et présentés conformément aux normes comptables tunisiennes. Ils ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice précédent

Opinion sur les états financiers

6- A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne du Sucre « STS-SA » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée, ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

7- Ainsi qu'il est mentionné au niveau de la note aux états financiers n° 1-2, lors de la réunion de travail interministériel du 16 juin 2016, (Ministère du Commerce & Ministère de l'Industrie), il a été décidé de ramener la prime de raffinage du sucre à 160 D la tonne au lieu du montant provisoire de 130 D la tonne définie initialement lors d'un accord daté du 17 avril 2014, et ce, avec un effet rétroactif qui touche les quantités raffinées au cours des années 2011, 2012, 2013 et 2014.

Cette correction à la hausse est justifiée par le niveau des coûts engagés dans le processus de raffinage qui dépassait selon une étude réalisée par un bureau d'étude externe, le montant de la prime provisoire initialement fixée à 130 D la tonne.

Cette décision a eu pour effet, l'augmentation du chiffre d'affaires initialement facturé par la Société Tunisienne du Sucre (STS) à l'Office du Commerce Tunisien (OCT), au cours des exercices comptables 2011, 2012, 2013 et 2014, pour un montant global de 18 161 961 D, et par conséquent l'augmentation de la créance due par l'OCT à la STS d'égal montant. Le détail de ce montant se présente comme suit :

Année	Impact sur le résultat après modification de la prime
2011	4 281 900
2012	4 278 000
2013	4 593 471
2014	5 008 590
Impact global	18 161 961

La correction du chiffre d'affaires des exercices 2011, 2012 et 2013, qui s'élève à 13 136 623 D a été constatée en résultats reportés conformément à la NCT n°11, et par conséquent les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Il est à signaler que la STS a envoyé courant le mois d'octobre 2016, à l'OCT les factures correspondantes au montant découlant de la correction de la prime de raffinage pour les exercices 2011 à 2014, soit 18 161 961 D, qui ne sont pas encore payés par l'OCT.

De notre part et dans le cadre de nos diligences d'audit, nous avons envoyé à la direction générale de l'OCT une lettre de confirmation du montant découlant de la correction de la prime de raffinage pour les quatre exercices 2011 à 2014, constaté en créances clients par la STS sur ses livres comptables. Cette lettre reste jusqu'à la date de rédaction de ce rapport sans aucune réponse.

8- Contrairement aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2015 a décidé la continuation de l'exploitation sans pour autant procédé à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes. Il en découle que la dissolution judiciaire de la société peut être demandée par toute personne intéressée.

9- Contrairement à l'article 275 du même code, l'assemblée générale ordinaire ne s'est pas réunie courant l'exercice 2015 et ce dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable 2014 afin de contrôler les actes de gestion de la société, approuver les comptes de l'exercice écoulé et prendre les décisions relatives aux résultats.

10- Le rapprochement des données comptables avec les résultats de l'inventaire physique effectué en 2008, fait ressortir des équipements totalement amortis pour une valeur brute de 8 391 481 D, dont certains sont non exploités suite à l'abandon de l'activité de sucrerie et d'autres sont réformés. Et en l'absence d'un programme fixant leur sort, ces équipements demeurent, jusqu'à la date de préparation du présent rapport, inscrit à l'actif de la société

Vérifications spécifiques

11- Nous avons examiné le rapport annuel du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale ordinaire. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité des informations d'ordre comptable contenues dans ce rapport avec les états financiers.

12- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société à la réglementation en vigueur.

13- Nous avons procédé à l'examen des procédures, de contrôle interne, relatives au traitement de l'information, comptable, et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 266, du Code des Sociétés Commerciales, que nous

n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 10 Novembre 2016
Les co-commissaires aux comptes

■P/Groupement ABS & FINACO

Walid AMOR

■P/ Cabinet ICCA

Anis SMAOUI

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne du Sucre « STS-SA »**

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2014

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2014

Les anciennes conventions entrant dans le cadre de celles prévues par l'article 200 et produisant encore leurs effets ont été réalisées en 2012 et se détaille ainsi :

- 1- Un crédit accordé à la Société Tunisienne du Sucre par la Société Tunisienne de Banque « STB » d'un montant de 10 000 000 D remboursable sur cinq ans et ce grâce à l'obtention par la STS d'une garantie de l'Etat donnée en faveur de la Banque
- 2- D'un crédit leasing pour le financement d'un matériel, d'exploitation, s'élevant à 246 860 D. L'organisme prêteur a pu obtenir pour ce crédit la garantie solidaire du président directeur général de la société. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration, de la société en date du 28/03/2013.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

La rémunération du Président Directeur Général est fixée conformément au décret n° 2014-12 du 10 janvier 2014, fixant les taux des éléments de rémunération des chefs d'établissements et entreprises publiques et de sociétés à majorité publique

Elle se compose de :

- Un salaire mensuel brut de 3 310 D, soit un total annuel de 39 552 D
- Un logement de fonction, une voiture de fonction et 450 litres d'essence évaluée annuellement à 12 248 D

- Cotisation patronale CNSS : 9 492 D
- Cotisation patronale Assurance groupe : 716 D
- Cotisation patronale CAVIS : 1297 D

Les obligations et engagements de la Société Tunisienne du Sucre envers son Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se présentent comme suit (en Dinars) :

	P.D.G	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014
Avantages à court terme	69 356 (*)	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	69 356	-

(*) La dotation annuelle aux amortissements s'élevant à 6 051 D et relative à la voiture de fonction du Président Directeur Général est intégrée dans ce montant.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 10 Novembre 2016
Les co-commissaires aux comptes

■P/Groupement ABS & FINACO

Walid AMOR

■P/ Cabinet ICCA

Anis SMAOUI